

PERMANENCES du CONCILIATEUR de JUSTICE

CANTON de LA BRESSE

TROISIEME TRIMESTRE 2023

	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
Mairie de LA BRESSE (1) 09H à 15h30	19/07/2023	02/08/2023 23/08/2023	06/09/2023 20/09/2023

Les permanences du conciliateur se tiennent sauf exceptions :

- Le premier et troisième mercredi du mois, sur rendez-vous, en mairie de la BRESSE annexe 7A rue de la Clairie jusqu'au 17 juillet 2023 puis à compter de cette date au Centre Culturel et Social, 12 rue Mougel Bey à LA BRESSE, bureau des permanences, 1^o étage.

Contacter le conciliateur :

- Par téléphone au 06.12.16.38.01 (boite vocale)
- Par courriel : dominique.rossignol@conciliateurdejustice.fr
-